



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le**26 JAN. 2021**

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Rése
au
Moni
bel

***21014795*****N° d'entreprise : 0751 464 740****Nom****(en entier) : LM PROD****(en abrégé) :****Forme légale : Société en Commandite****Adresse complète du siège : Rue Engeland 198 - 1180 Bruxelles****Objet de l'acte : Transfert du siège social, modification statutaire**

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15/11/2020.

Le siège social est transféré de la rue Engeland, 198 à 1180 Uccle vers la rue de la Brasserie, 46 à 1630 Linkebeek.

Comme il y a changement de région une traduction en néerlandais de l'acte de constitution sera annexée pour dépôt au greffe.

Procuration est donnée à la société ADMINCO scs, Chaussée d'Alsemberg 999 à 1180 Bruxelles, représentée par Laila Mellaoui avec pouvoir de substitution pour accomplir toutes les formalités de dépôt et/ou de publication et/ou d'inscription au Guichet unique et/ou auprès de toute autre autorité administrative. Cette procuration n'engage ni la société ADMINCO ni ces représentants pour une quelconque responsabilité vis-à-vis de la gestion interne de la société.

Laila Mellaoui pour ADMINCO
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/02/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).